

Annexes

Lexique

Organismes

Abréviations et sigles

Unités

Coefficients multiplicateurs

Abréviations et symboles chimiques

Tableau de correspondance

Lexique

A

Accrus : boisements spontanés, le plus souvent suite à une déprise agricole.

Adsorption : fixation de molécules à la surface de corps solides.

Affaissement : tassement du sol sans rupture ni décrochement marqué.

Agrégat spatio-temporel : concentration jugée en excès de cas d'une maladie donnée sur une zone géographique circonscrite et dans une période de temps limité.

Agriculture biologique : agriculture obéissant à des règles de production strictes dont le principe de base est un refus des substances non naturelles (pesticides de synthèse, engrais chimiques...). L'exploitant qui souhaite convertir tout ou partie de sa production en biologique doit respecter un délai dit « de conversion » qui peut durer trois ans. Il se soumet régulièrement au contrôle d'un organisme de certification agréé.

Aire urbaine : le zonage en aires urbaines, construit à partir des trajets domicile-travail, permet d'étudier l'organisation de l'espace autour des villes et dans leur zone d'influence immédiate.

L'aire urbaine correspond à l'ensemble des communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle urbain et des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par lui. Il peut arriver qu'une aire urbaine se réduise à un pôle urbain.

Aléa : phénomène menaçant.

Aménagement forestier : organisation dans le temps et l'espace des moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs définis pour satisfaire des besoins socio-économiques par la mobilisation et l'utilisation de la ressource ligneuse, tout en respectant l'exigence du maintien de l'écosystème forestier.

Aménités : qualifie l'agrément d'un lieu mais aussi les équipements qui y contribuent.

Analyse du cycle de vie (ACV) : outil principal de l'éco-conception. Elle analyse tous les entrants et sortants significatifs directement associés aux différentes étapes consécutives et reliées entre elles de la vie d'un système ou d'un produit, de l'extraction ou de l'exploitation des ressources naturelles jusqu'à la mise au rebut définitive de tous les matériaux sous forme de déchets ultimes ou d'énergie dissipée. L'analyse du cycle de vie est un outil d'évaluation environnementale multicritère, qui prend en compte l'ensemble des étapes de la vie d'un produit, y compris celle de la fin de vie, pour évaluer les impacts potentiels du produit tel qu'il sera conçu et utilisé. Dans la phase de conception du produit, l'ACV apporte des éléments d'analyse pertinents pour l'évaluation des conséquences des différentes options. Elle permet d'identifier les effets environnementaux, de les minimiser ou de les réduire et non pas seulement de les déplacer entre les différentes phases.

Annexes alluviales : portions de cours d'eau plus ou moins isolées du cours principal. Elles portent diverses appellations locales : lônes, boires, noues, reculées, bras morts...

Approche produit : approche qui vise à intégrer les considérations environnementales dans la conception même du produit, afin de réduire les impacts sur l'environnement induits par sa production, son utilisation et sa fin de vie. Cette approche est complémentaire de l'approche site, qui se traduit généralement par la mise en place d'un système de management environnemental pouvant mener à une certification (ISO 14001), et de l'approche entreprise, où une politique environnementale est insufflée par les dirigeants sur tout ou partie des sites d'implantation de l'entreprise. Comme cette dernière, l'approche produit permet de s'affranchir des frontières, les différentes étapes du cycle de vie d'un produit ne s'effectuant guère dans un même pays. Elle peut être favorisée par des mesures contraignantes (réglementations, responsabilités) ou incitatives (achats verts, écolabels), de nature technique (normes d'émissions) ou fiscale (taxes environnementales).

Aquaculture : ensemble de toutes les activités de culture de plantes et d'élevage d'animaux aquatiques. On distingue l'aquaculture continentale, qui désigne l'ensemble des activités aquacoles conduites en eaux douces, de l'aquaculture marine, qui désigne l'ensemble des activités aquacoles conduites en eau de mer.

Atmosphère : couche gazeuse qui entoure la terre.

B

Banlieue : correspond à l'intercommunalité d'agglomération moins la ville-centre.

Barrière méningo-encéphalique : barrière qui sépare la substance nerveuse du liquide céphalo-rachidien et assure la protection des neurones.

Battance : dégradation de la structure de surface du sol sous l'action des pluies, formant une couche lisse et imperméable.

Becquerel : unité de mesure de la radioactivité, équivalente à la désintégration d'un noyau atomique par seconde.

Bio-indicateur : indicateur de la richesse biologique.

Biome : communauté écologique d'être vivants tels que les micro-organismes, les plantes et les animaux qui se constitue en fonction du cadre physique, à savoir, entre autres, le sol et l'eau d'une région. Par exemple, les déserts, les prairies et les forêts tropicales humides sont des biomes. Les biomes terrestres se basent couramment sur une structure où la végétation domine (comme les forêts et les prairies). Les écosystèmes au sein d'un biome fonctionnent d'une manière largement similaire, bien qu'ils puissent présenter une composition d'espèces très différente. Par exemple, toutes les forêts partagent certaines propriétés en matière de cycle des éléments nutritifs, de perturbations et de biomasse, qui se distinguent des propriétés des prairies. Les biomes marins se basent couramment sur des propriétés biogéochimiques.

Biosphère : ensemble des écosystèmes de la planète comprenant les êtres vivants et leurs milieux. Elle comprend les portions de l'atmosphère, de l'hydrosphère et de la lithosphère où la vie est présente.

C

Catastrophe : grave interruption de fonctionnement d'un territoire, causant des pertes humaines, matérielles ou environnementales que les sociétés affectées ne peuvent surmonter avec leurs seules ressources propres.

Chablis : arbre déraciné et renversé par le vent. Par extension, le mot chablis désigne fréquemment l'ensemble des arbres ayant subi des dégâts.

Chalutage pélagique : d'après l'arrêté n° 1248 du 3 mai 1977, le chalutage pélagique se définit comme « *la méthode de pêche pratiquée en pleine eau à l'aide d'un chalut qui n'est jamais traîné sur le fond et qui est remorqué par un ou deux navires travaillant en couple* ».

Chasmophyte : espèce végétale poussant dans les falaises en développant son système racinaire dans les anfractuosités des rochers.

Comités locaux d'information et de concertation (Clic) : ils ont été institués dans le cadre de la loi du 30 juillet 2003, pour tout bassin industriel comportant une ou plusieurs installations Seveso « AS », afin de favoriser l'échange et l'information sur la prévention des accidents industriels. Ils réunissent des représentants des collectivités locales, des services de l'État, des riverains ainsi que des exploitants et des salariés des entreprises concernées.

Comburant : corps qui, par combinaison avec un autre, amène la combustion de ce dernier.

Communes rurales : communes qui n'appartiennent pas à une unité urbaine, c'est-à-dire qui ont moins de 2 000 habitants agglomérés ou dont l'habitat est diffus.

Compartiment : se réfère à la définition de l'écosphère, qui désigne l'écosystème planétaire subdivisé en trois compartiments : l'atmosphère (enveloppe gazeuse), la lithosphère (enveloppe solide), l'hydrosphère (ensemble des eaux superficielles), auxquels s'ajoute la biosphère (ensemble des organismes vivants).

Compostage : les déchets organiques peuvent être utilisés pour produire du compost qui sera ensuite utilisé pour améliorer la qualité agronomique des sols. Le compostage peut être réalisé à l'échelle individuelle pour les jardins, ou dans des centres de compostage collectifs. Il nécessite de trier préalablement les déchets. Il s'agit d'une forme de valorisation matière.

Consommation d'énergie finale : la consommation d'énergie finale vise à suivre la pénétration des diverses formes d'énergie dans les secteurs utilisateurs de l'économie. Elle somme les consommations, sous toutes les formes d'énergie finale, de tous les secteurs de l'économie, à l'exception des quantités consommées par les producteurs et transformateurs d'énergie (exemple : consommation propre des raffineries). Elle exclut les énergies utilisées en tant que matière première en chimie (plastiques...), en sidérurgie, etc.

Consommation d'énergie primaire : correspond à la consommation d'énergie finale, plus les pertes et la consommation des producteurs et des transformateurs d'énergie, et les usages non énergétiques comme l'utilisation en tant que matière première en chimie (plastiques...), en sidérurgie, etc.

Contenu (facteur) carbone : la notion de contenu ou facteur carbone d'un système exprime les émissions de CO₂ induites par la production ou la vie de ce système. Il est notamment appliqué aux produits énergétiques.

Corridor écologique : ensemble naturel qui garantit habitat et dispersion à la faune et la flore. En reliant les habitats, les corridors sont donc des espaces de circulation pour les espèces ainsi que des lieux de refuge et de vie.

Couronne périurbaine : ensemble de communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Cyanobactérie : micro-organisme photosynthétique, semblable à une micro-algue, mais qui, étant dépourvu de noyau cellulaire, doit être considéré comme une bactérie. Les cyanobactéries de petite taille contribuent notablement à la production primaire dans l'océan. La prolifération des cyanobactéries est souvent stimulée en eau douce et en eau saumâtre par l'eutrophisation.

Cyrno-sarde : relatif à la Corse et à la Sardaigne.

D

Danger : se réfère à la propriété intrinsèque d'un agent physique, chimique ou biologique d'exercer un effet néfaste sur la santé. Le risque traduit la probabilité de survenue d'un effet néfaste pour la santé d'un individu ou d'une population à la suite d'une exposition à un agent dangereux. Il résulte de la combinaison entre un danger et une exposition.

Décibel pondéré A (dB(A)) : le décibel est une unité de mesure du bruit représentative du rapport entre la pression acoustique produite par le bruit

mesuré et celle d'un bruit juste audible. Les niveaux sonores sont mesurés en décibels (dB) et pondérés en fonction des fréquences, par exemple en dB(A), pour traduire de manière significative ce que perçoit l'oreille humaine. Les décibels ne s'additionnent pas de manière arithmétique. Lorsque l'intensité d'une source sonore est multipliée par deux, le niveau est augmenté de 3 dB(A).

Déchet : « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon » (définition de l'article L541-1 du Code de l'environnement).

Dengue : le virus responsable de cette maladie est transmis à l'homme par un moustique. La maladie se manifeste par une forte fièvre accompagnée de maux de tête, de nausées et vomissements, de douleurs articulaires et musculaires et d'une éruption cutanée. La forme hémorragique de la maladie est rare mais très sévère, avec la survenue d'hémorragies multiples (gastro-intestinales, cutanées et cérébrales).

Densité brute : rapport entre la population sans double compte d'une zone et la superficie de cette zone.

Densité nette : rapport entre la population sans double compte et la surface habitée.

Détoxication : processus de neutralisation par l'organisme de la toxicité d'une substance introduite dans l'organisme ou résultant de son fonctionnement normal ou pathologique.

Développement durable : « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (1987, M^{me} Gro Harlem Brundtland, Premier ministre norvégien).

Dossier d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) : ce document, disponible en mairie, présente les mesures de prévention et les mesures spécifiques prises en vertu des pouvoirs de police du maire.

Domestic Material Consumption (DMC) : indicateur de flux de matières sommant toutes les ressources, exprimées en tonnes, nécessaires à la consommation d'une population au cours d'une année à l'échelle d'une économie nationale. Le DMC (tonnes) correspond à la somme des matières extraites du territoire et de toutes les matières importées (sous une forme ou sous une autre) moins toutes les matières exportées (sous une forme ou sous une autre).

E

Eaux météoriques : eaux qui tombent du ciel sous forme de pluie, neige ou grêle.

Eaux pluviales : eaux météoriques après qu'elles soient arrivées sur le sol. Ces eaux ruissellent ou s'infiltrent.

Éco-conception : consiste à intégrer l'environnement dès la phase de conception de produits, de services ou de procédés. Cette intégration repose sur une approche globale et multicritère de l'environnement. Elle est fondée sur la prise en compte de toutes les étapes du cycle de vie des produits (fabrication, distribution, utilisation, valorisation finale) de manière à éviter, ou au moins à arbitrer explicitement, les déplacements de pollutions inhérents à telle ou telle alternative de conception.

Éco-efficacité : mesure la production de valeur ajoutée par unité d'impact environnemental (par exemple par tonne d'émissions de CO₂).

Écotaxe : l'idée des écotaxes est de rendre la pollution coûteuse en faisant payer au pollueur une taxe dont le montant a une relation avec la pollution émise : le taux de la taxe devrait être égal au coût marginal des dommages environnementaux. On distingue trois sortes de taxes : les taxes visant à alimenter les budgets publics (elles peuvent avoir un impact environnemental mais ce n'est pas leur objectif initial), les taxes à finalité financière dont le produit est réaffecté dans le secteur même où elles sont prélevées, et enfin les taxes à finalité incitative, seules véritables écotaxes, qui délivrent un signal de long terme sur les coûts environnementaux. Dans ce troisième cas, le produit n'est pas réaffecté pour l'essentiel. Cette idée théorique, si elle pouvait être calculée, permettrait de rétablir l'égalité entre le coût privé d'une activité et son coût social en obligeant les agents à prendre en compte dans leurs décisions les coûts externes (les « externalités ») qu'ils occasionnent à la société.

Efficacité énergétique : l'efficacité énergétique d'un système (secteur, branche d'activité, procédé) mesure la quantité d'énergie nécessaire pour une unité de production de ce système.

Effluents : ensemble des eaux (eaux de ruissellement, eaux usées) à évacuer de la ville et des matières qu'elles sont susceptibles d'entraîner.

Effort de pêche : produit de la capacité d'un navire en tonnage et en puissance par l'activité exprimée en terme de temps passé en mer.

Électricité spécifique : correspond à l'électricité de l'éclairage et des appareils qui utilisent unique-

ment l'énergie électrique. On ne prend pas en compte dans l'électricité spécifique : l'eau chaude, le chauffage et la cuisson qui peuvent avoir recours à différents types d'énergies.

Endémie : présence habituelle d'une maladie ou de tout autre problème de santé, dans une région ou auprès d'une population donnée, avec un taux de prévalence ou d'incidence plus élevé que dans d'autres régions ou d'autres groupes de population.

Endémisme : des espèces ou des habitats sont dits endémiques lorsque leur répartition est entièrement confinée à un espace unique (par exemple un massif, une région biogéographique ou un pays). Les endémiques français ne se trouvent nulle part ailleurs qu'en France à l'état sauvage. On parle de subendémique lorsque la répartition naturelle d'une espèce couvre deux ou trois pays (par exemple le papillon Isabelle, qui ne se trouve qu'en France et en Espagne).

Épidémie : apparition dans un temps donné et auprès d'une population donnée d'un nombre de cas de maladies ou de tout autre problème de santé ; ces cas apparaissent de manière inattendue et en grand nombre. L'épidémie est clairement limitée dans le temps et dans l'espace. Elle se manifeste par un nombre inhabituellement important de cas en des endroits où ordinairement elle n'est pas présente, ou par une augmentation considérable du nombre de cas alors que la maladie présente normalement un caractère endémique.

Épidémiologie : science qui étudie la distribution, la fréquence et les déterminants des maladies, des blessures ou de tout autre problème de santé auprès d'une population, et qui applique les données révélées par l'étude au contrôle de ces problèmes de santé. L'épidémiologie tente de décrire les différents facteurs (biologiques, environnementaux, mode de vie, soins de santé) qui influencent la santé en recherchant les causes et/ou les interventions efficaces.

Équivalent-habitant (EH) : unité conventionnelle qui représente le flux moyen de charge polluante, engendrée par habitant et par jour, dans un volume de 180 litres d'eau usée, c'est-à-dire la production d'un habitant en un jour. Cette unité de mesure sert à dimensionner les stations d'épuration. La directive européenne « Eaux résiduaires urbaines » (ERU) 91/271/CEE donne la définition suivante pour l'équivalent-habitant : « charge organique biodégradable ayant une demande biochimique d'oxygène en 5 jours (DBO₅) de 60 g d'oxygène par jour ». Un équivalent-habitant correspond à 60 g de

DBO₅/jour, 90 g de matière en suspension (MES), 135 g de demande chimique en oxygène (DCO), 10 g d'azote, 3,5 g de phosphore. En France, sauf cas particulier, on tient compte des volumes journaliers suivants (par habitant) : 150 l pour moins de 10 000 usagers, 200 l de 10 000 à 50 000 usagers et 250 à 500 l pour plus de 50 000 usagers.

Espace à dominante rurale : ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. Cet espace comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales.

Espace à dominante urbaine : ensemble des aires urbaines.

Espèces exotiques : espèces qui se trouvent à l'extérieur de leur aire de répartition ou de dispersion naturelle.

Espèces indigènes : espèces qui se trouvent à l'intérieur de leur aire de répartition ou de dispersion naturelle.

Espèces proliférantes : espèces à fort développement, qui ne sont pas limitées par des facteurs de régulation (prédation, ressources alimentaires...). Ces espèces peuvent être « indigènes » et trouver, dans des situations particulières, les conditions propices à leur développement. Ces espèces peuvent aussi être « exotiques » et être importées volontairement pour le commerce (comme par exemple certaines plantes et animaux d'aquarium), ou involontairement (par transport maritime, ferroviaire ou aérien). Une partie seulement des espèces exotiques deviennent proliférantes.

Étalement urbain : traduit la densification d'espaces situés autour du cœur de la ville ou de l'agglomération. Cet étalement urbain se mesure dans la couronne périurbaine ou dans l'extension territoriale de l'aire urbaine entre deux recensements. Les variations démographiques proviennent du solde naturel, des migrations vers ces territoires liés au desserrement urbain et aux autres migrations, des retours vers le centre, etc.

Étude cas-témoins : étude qui compare le niveau d'exposition à un agent particulier ou à un facteur de risque d'un groupe de personnes présentant une maladie ou un événement (cas) à un autre groupe similaire autant que possible au premier, mais qui n'est pas atteint par la maladie ou l'événement étudiés (témoins).

Étude de cohorte : étude dans laquelle un groupe de personnes (saines ou ne présentant pas de signe de la pathologie étudiée) est suivi pendant un certain temps. Les sujets choisis sont répartis en différents

groupes d'exposition, au début ou pendant l'étude. Cette population à risque est suivie pendant une certaine période et les incidents sont identifiés.

Évaluation du risque : estimation quantitative ou qualitative de la probabilité que des effets négatifs puissent résulter de l'exposition aux risques ou de l'absence d'effets bénéfiques. L'évaluation doit tenir compte de preuves scientifiques mais doit aussi prendre en considération les facteurs sociaux, politiques, économiques et techniques en évaluant toutes les alternatives possibles. Le processus est classiquement décomposé en quatre étapes : l'identification du danger (un produit engendre-t-il un ou plusieurs effets nocifs ?), l'étude de la relation dose-effet (quelle est la relation entre la dose et l'incidence des effets chez l'individu ?), l'évaluation des expositions (quelles sont les expositions mesurées ou estimées dans des circonstances diverses ?) et la caractérisation du risque (quelle est l'estimation de l'incidence des effets défavorables dans une population donnée ?).

Évapotranspiration : eau rejetée dans l'atmosphère par une surface recouverte de végétation.

Évapotranspiration réelle : eau évaporée dans l'atmosphère sous l'effet des facteurs physiques (vent, température, pression) et de la respiration des organismes vivants (en particulier les grandes zones forestières). L'évaporation due aux activités anthropiques (volumes consommés) n'est pas prise en compte dans l'évapotranspiration réelle.

F

Facteur de risque : en épidémiologie, un facteur de risque est toute variable liée statistiquement à la survenue d'un événement. Il s'agit d'une caractéristique individuelle ou collective, associée de manière causale à l'augmentation de l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé dans une population, et par conséquent à l'augmentation de la probabilité d'un développement individuel d'une maladie ou d'un problème de santé.

Fontis : effondrement au toit d'une cavité souterraine.

G

Génotoxique : un agent physique ou une substance chimique génotoxique a la capacité de provoquer l'apparition de lésions dans l'ADN qui peuvent éventuellement conduire à des mutations.

Géomorphologie : forme du relief terrestre (géologie, altitude...).

Gravières : plans d'eau artificiels créés par l'extraction de granulats dans la plaine alluviale d'un cours d'eau et alimentés en eau essentiellement par la nappe souterraine.

Groupe vulnérable : groupe de personnes dont la morbidité et la mortalité sont statistiquement significativement augmentées du fait de leur situation de vie. Il peut s'agir d'immigrés, de personnes en situation de précarité sociale, ainsi que d'enfants, de jeunes, de personnes âgées, etc.

H

Habitat d'intérêt communautaire : habitat naturel en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des sept régions biogéographiques et pour lequel doit être désignée une zone spéciale de conservation.

Habitat prioritaire : habitat ou espèce en danger de disparition sur le territoire européen des États membres et pour la conservation duquel ou de laquelle l'Union européenne porte une responsabilité particulière, compte tenu de la part de leur aire de répartition comprise en Europe (signalé par un astérisque dans les Annexes 1 et 2 de la directive « Habitats »).

Halophile : se dit d'un organisme qui croît naturellement dans les milieux imprégnés de sel (milieux marins, terrains de bord de mer, proximité de salines...).

Hélophyte : végétal qui développe des appareils reproducteur et végétatif aériens mais garde son appareil souterrain dans un substrat gorgé d'eau. Les hélophytes affrontent l'hiver avec leur seule souche enracinée dans la vase.

Hot spots : « pour définir des priorités en matière de conservation, l'une des approches possibles est d'identifier des points névralgiques de biodiversité appelés hot spots, où des concentrations exceptionnelles d'espèces endémiques sont soumises à des pertes d'habitat importantes. 44 % des plantes vasculaires et 35 % de toutes les espèces de 4 groupes de vertébrés se trouvent dans 25 points névralgiques couvrant seulement 1,4 % de la surface émergée du globe » (article du journal *Nature*, février 2000).

Hydrofluorocarbures (HFC) : synthétisés exclusivement par voie chimique, les HFC n'avaient pas d'applications importantes avant l'adoption du protocole de Montréal qui a interdit l'usage des CFC (chlorofluorocarbures) et des HCFC (hydrochlorofluorocarbures). Ces composés qui participent également à l'effet de serre sont aujourd'hui utilisés comme agents de propulsion des aérosols, comme fluides réfrigérants, solvants, agents d'expansion des mousses, etc.

Hydrosphère : correspond à la totalité des eaux de la planète, comprenant les océans, les mers, les lacs, les cours d'eau et les eaux souterraines.

Incidence : nombre de nouveaux cas d'une maladie ou d'un événement lié à la santé, dans une population donnée durant une période de temps connue.

Indice d'exploitation : l'indice d'exploitation de la ressource renouvelable est le rapport (exprimé en pourcentage) des prélèvements totaux sur la ressource renouvelable. On peut aussi calculer un indice d'exploitation de la ressource disponible. Celle-ci est souvent évaluée à 60 % de la ressource renouvelable.

Indice de spécialisation : rapport entre la proportion de brevets relatifs à une technologie donnée déposés par des Français dans l'ensemble des brevets européens relatifs à cette technologie, et la proportion de brevets, toutes technologies confondues, déposés par des Français dans l'ensemble des brevets européens.

Intensité (énergétique, ressources) : indicateur mesurant la quantité (d'énergie, de ressources) nécessaire à la production d'une unité de valeur ajoutée. L'« intensité ressources » ou « intensité matières » d'une économie peut être exprimée par le ratio de la DMC par le PIB. Le ratio inverse, PIB/DMC, mesure la productivité des ressources.

Intrants : ensemble des moyens et produits utilisés pour obtenir une production animale ou végétale (engrais, pesticides, énergie...).

Lahars : coulées de boue très dévastatrices survenant lors d'un épisode éruptif sur les pentes raides des volcans mal consolidés.

Landes humides : formations végétales basses, sur sol tourbeux ou acide, dominées par des arbrisseaux à

feuilles persistantes (bruyère à quatre angles, bruyère ciliée, callune, ajonc nain, ajonc de Le Gall) et la molinie.

Leishmaniose : infection parasitaire due à des protozoaires du genre *Leishmania* transmis à l'homme par un insecte diptère, le phlébotome.

Level Equivalent (Leq) : niveau énergétique équivalent en décibel sur une période de temps.

Liste rouge : d'une manière générale, il s'agit d'une liste des taxons menacés d'un groupe donné sur un territoire donné. De nombreuses listes rouges existent pour différents groupes taxonomiques, aussi bien à des niveaux locaux que nationaux ou internationaux. Elles constituent des signaux d'alarme pour la protection des espèces. L'Union mondiale pour la nature (UICN) a défini un système de catégories de menaces et de critères qui permet de classer les taxons qui risquent de s'éteindre à l'échelle mondiale. Ces catégories et critères ont été révisés récemment de manière à les rendre plus objectifs. Neuf catégories sont distinguées, parmi lesquelles : « éteint », « éteint à l'état sauvage », « en danger critique d'extinction », « en danger » et « vulnérable ». Les trois dernières catégories citées constituent les taxons menacés au sens de l'UICN. Les critères prennent notamment en compte la répartition géographique et la taille des populations. Si ces catégories et critères ont été conçus pour une évaluation mondiale des taxons, ils sont souvent appliqués à des niveaux nationaux et locaux : un taxon n'est alors pas toujours classé dans la même catégorie à deux échelles différentes.

Lithosphère : couche superficielle de la Terre épaisse d'une centaine de kilomètres et divisée en plaques mobiles.

Logement occasionnel : logement ou pièce indépendante utilisée occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

M

Maladie auto-immune : maladie due, au moins en partie, à une action anormale du système immunitaire.

Masse d'eau : volume d'eau à caractéristiques physiques homogènes et sur lequel les pressions urbaines, agricoles et industrielles sont identiques. Il existe cinq sortes de masses d'eau : les cours d'eau, les plans d'eau, les eaux côtières, les eaux de transi-

tion (saumâtres) et les eaux souterraines. Le sens physique des masses d'eau est parfois difficile à relier au milieu aquatique : elles peuvent regrouper par exemple plusieurs aquifères superposés, plusieurs petits plans d'eau, ou un cours d'eau et son chevelu hydrographique associé. À l'inverse, une unité d'eau physique comme un cours d'eau, un lac ou un aquifère peut être découpée en deux ou plusieurs masses d'eau.

Matières actives : molécules, obtenues le plus souvent par synthèse chimique, conçues pour agir sur une cible biologique particulière, par exemple pour inhiber la transmission des messages dans le système nerveux d'insectes. Les matières actives recouvrent également les micro-organismes (virus, bactéries) utilisés dans le cadre d'une lutte biologique contre les ravageurs des cultures.

Matière première secondaire (MPS) : il s'agit de matière première de récupération, c'est-à-dire qui a déjà été incorporée au moins une fois à un produit.

Milieux palustres doux : ensemble de formations végétales composées d'hélophytes colonisant les bordures de plans d'eau douce, notamment les roselières, les saulaies et aulnaies.

Morbidité : indicateur de mesure de la fréquence des maladies ou des états de mauvaise santé d'une population. Écart subjectif ou objectif vis-à-vis de l'état de bien-être idéal. La morbidité est mesurée par des taux de prévalence ou d'incidence.

Mornes : collines calcaires des Antilles françaises et par extension les montagnes.

Mutagène : qui est susceptible de produire une mutation, c'est-à-dire une modification durable d'un ou plusieurs caractères due à une altération du matériel génétique (ADN ou ARN) transmissible par voie héréditaire.

N

Nuées ardentes : nuage de gaz brûlant résultant d'une explosion volcanique et se déplaçant à très grande vitesse.

O

Ototoxique : se dit d'un agent ayant un effet toxique sur l'oreille interne. Il peut s'agir par exemple de médicaments, comme certains antibiotiques, ou de certains solvants.

P

Perfluorocarbures (PFC) : synthétisés exclusivement par voie chimique, les PFC sont largement utilisés lors des étapes de production des semi-conducteurs. Ils sont aussi des sous-produits de l'électrolyse de l'aluminium. L'amélioration des procédés a permis de diminuer notablement les émissions de ces gaz à effet de serre depuis 1990.

Périurbain : au sens littéral, le périurbain concerne ce qui est « autour » de la ville mais qui fait partie de la ville par les activités et les modes de vie des habitants. Il comprend l'espace d'urbanisation situé à la périphérie de l'agglomération constitué de lotissements récents ou de constructions individuelles éparpillées. Les populations, qui y habitent, exercent le plus souvent leur activité professionnelle dans la ville même ou dans des zones d'activité en périphérie. Le mot « rurbain », importé d'outre-Atlantique, fait référence aux habitants de l'espace périurbain, et la « rurbanisation » au processus de déconcentration de la population vers les communes rurales proches des grandes villes.

Permis d'émission négociable : un pollueur ne peut émettre que la quantité de pollution pour laquelle il dispose de permis. Ces permis d'émission sont échangeables sur un marché.

Pesticides : matières actives ou préparations contenant des matières actives dont les propriétés permettent de lutter contre les organismes nuisibles. Sont distingués les produits phytosanitaires ou produits phytopharmaceutiques, utilisés principalement pour la protection des plantes cultivées, et les biocides, recouvrant les autres usages (traitement du bois, lutte contre les moustiques...).

Phanérogames : plantes qui possèdent des racines, tiges et feuilles, et dotées d'une reproduction sexuée par l'intermédiaire de leurs fleurs et graines. En milieu marin littoral, il existe des phanérogames marines vivant à de faibles profondeurs (besoin de lumière pour la photosynthèse) : les zoostères et les posidonies.

Phytoplancton : ensemble des organismes du plancton appartenant au règne végétal, de taille très petite ou microscopique, qui vivent en suspension dans l'eau.

Piézométrie : mesure du niveau de l'eau dans une nappe souterraine.

Plan d'exposition aux risques naturels prévisibles (PER) et plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) : outils de prévention des risques naturels délimitant les zones exposées

directement ou indirectement à un risque et y réglementant l'utilisation des sols. Le PPR peut prendre en compte un ou plusieurs risques et ne comporter que des mesures relatives aux nouvelles constructions, quitte à être complété ensuite par des mesures applicables au bâti existant pour réduire sa vulnérabilité. C'est la seule procédure spécifique à la prise en compte des risques naturels dans l'aménagement. La loi du 2 février 1995 qui les institue a abrogé les lois précédentes. Les anciennes procédures – plans de surfaces submersibles (PSS), R 111-3 du Code de l'urbanisme, PER – approuvées valent PPR.

Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) : introduit par la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003, il délimite des zonages autour des installations industrielles classées à haut risque (établissements classés Seveso « AS »), dans lesquels les constructions futures sont réglementées et des prescriptions peuvent être imposées aux constructions existantes et futures.

Plan particulier d'intervention (PPI) : plan départemental d'urgence, préparé par le préfet, prévoyant les mesures à prendre et les moyens de secours à mettre en œuvre en cas de sinistre s'étendant à l'extérieur d'une installation industrielle. Un PPI doit être élaboré pour chaque installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) classée « AS », être réexaminé au moins tous les trois ans et donner lieu dans le même délai à un exercice d'application.

Plante vasculaire : végétal caractérisé par la présence de racines, d'une tige et de feuilles, ainsi que de tissus spécialisés permettant la circulation de la sève (les vaisseaux conducteurs). Il s'agit des fougères et des plantes à fleurs et à graines. Les mousses n'en font pas partie.

PM : particules en suspension dans l'air. On définit les PM_{10} (particules de diamètre inférieur à 10 μm), les $PM_{2,5}$ (particules de diamètre inférieur à 2,5 μm) et les $PM_{1,0}$ (particules de diamètre inférieur à 1 μm). Les $PM_{1,0}$ sont donc incluses dans les $PM_{2,5}$ qui font partie des PM_{10} . Elles représentent la partie inhalable des poussières en suspension dans l'air. Elles pénètrent profondément dans l'appareil respiratoire. La circulation automobile, notamment celle des véhicules diesel, est à l'origine d'émissions de particules fines. Les effets de ce type de particules sur la santé de l'homme sont relativement bien connus.

Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Pollution biologique : pollution des milieux aquatiques naturels par introduction d'espèces vivantes non indigènes.

Potentiel ou pouvoir de réchauffement global (PRG) : indicateur qui vise à regrouper sous une seule valeur l'effet additionné de toutes les substances contribuant à l'accroissement de l'effet de serre. Conventionnellement, on se limite pour l'instant aux gaz à effet de serre direct et plus particulièrement aux six gaz pris en compte dans le protocole de Kyoto, à savoir : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆). Cet indicateur est exprimé en « équivalent CO₂ » du fait que, par définition, l'effet de serre attribué au CO₂ est fixé à 1 et celui des autres substances relativement au CO₂.

Prairies humides : formations végétales herbacées, naturelles ou artificielles, composées d'espèces tolérant l'inondation et/ou la présence d'eau dans les sols de façon prolongée au cours du cycle annuel.

Prévalence : nombre de cas d'une maladie, ou de tout autre problème de santé, dans une population définie à un moment donné.

Principe de précaution : « lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage » (article 5 de la loi constitutionnelle relative à la Charte de l'environnement).

Principe de subsidiarité : consiste à réserver uniquement à l'échelon supérieur ce que l'échelon inférieur serait susceptible d'effectuer de manière moins efficace.

Production agricole au prix de base : valeur des productions vendues, stockées ou immobilisées au cours de la période, augmentée de l'autoconsommation et de l'intraconsommation d'alimentation animale sur l'exploitation ; le calcul est effectué au prix de base, c'est-à-dire en prenant en compte les subventions sur les produits.

Production d'énergie primaire : elle somme toutes les productions sur le territoire national de toutes les formes primaires de l'énergie : charbon (houille, lignite, coke), pétrole, gaz, électricité, énergies renouvelables thermiques (bois, déchets urbains...). L'énergie nécessaire à ces productions n'est pas déduite.

Produit intérieur brut (PIB) : agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se mesurer de trois manières :

- somme des valeurs ajoutées brutes (aux prix de base) des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- somme des emplois finals de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), qui constituent la dépense nationale brute, plus les exportations, moins les importations ;
- somme des revenus primaires engendrés directement par la production : rémunération des salariés, excédent brut d'exploitation et revenu mixte, impôts sur les produits (moins les subventions), autres impôts sur la production (moins les subventions).

R

Radionucléides : atomes d'éléments radioactifs naturels ou artificiels.

Récupération : l'activité de récupération intervient après le stade de la collecte et correspond à la réintégration dans le circuit économique d'un déchet initialement voué à être éliminé.

Le déchet « récupéré » peut être :

- réutilisé, c'est-à-dire remis sur le marché sans transformation avec un usage analogue à celui de sa première utilisation ;
- rénové, c'est-à-dire réutilisé avec un usage analogue à celui de sa première utilisation après transformation par un procédé physique ou chimique pour lui redonner les caractéristiques perdues. La rénovation comprend la réparation, la restauration, la régénération ;
- recyclé, c'est-à-dire réintroduit dans le cycle de production en remplacement d'un intrant.

Recyclage : utilisation des matériaux issus des collectes sélectives (papiers, cartons, métaux, verre, plastiques) comme matière première. Les déchets représentent d'importants gisements de matériaux qui peuvent être récupérés et utilisés pour la fabrication de nouveaux produits ou réintroduits dans le cycle de production. Pour faire l'objet d'une valorisation matière, ils doivent être au préalable triés, puis séparés par matériaux. La valorisation matière

concerne les déchets provenant des collectes sélectives mais aussi de filières spécialisées (pneus, véhicules hors d'usage, déchets d'équipement électrique et électronique, piles...).

Remédiation : mesure permettant de supprimer ou de réduire les effets de la pollution d'un milieu, dans le but de le remettre en état pour un usage donné ou d'en restaurer les fonctions.

Responsabilité sociétale (ou sociale) de l'entreprise (RSE) : déclinaison des principes du développement durable à l'échelle de l'entreprise (le terme « social » est souvent employé à la place de « sociétal » bien qu'il ait un sens plus restreint en français qu'en anglais, RSE se disant « *Corporate Social Responsibility* » ou CSR). L'entreprise se doit d'être pleinement partie prenante d'un système dans lequel elle interagit et dont elle doit avoir une vision d'ensemble. Elle doit exercer sa responsabilité sociétale qui couvre différents aspects : la vie sociale des personnels (conditions de travail, politiques d'information, de formation et de rémunération), la vie économique (relations avec les clients, les fournisseurs et les actionnaires), l'environnement (impact des activités de l'entreprise) et la vie civique (relations avec les institutions publiques, les associations et ONG, et les autres représentants de la société civile).

Résultat courant avant impôt : différence entre les produits et les charges courantes ; il constitue une forme de revenu permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres.

Revenu agricole net en valeur réelle : correspond à la rémunération de la main-d'œuvre non salariée, des terres et du capital ; les évolutions mesurées en termes réels correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du PIB.

Ripisylves et forêts inondables : formations naturelles arborées situées en zone inondable des cours d'eau.

Risque : mesure des effets d'un aléa sur un territoire. Son importance dépend donc de l'aléa (sa nature, sa probabilité, son intensité...) mais aussi des enjeux exposés (population, biens...) et de leur vulnérabilité. Il n'y a pas de risque lorsque le territoire exposé à un aléa est dépourvu d'enjeux humains, matériels et environnementaux.

Risque majeur : se caractérise à la fois par une faible probabilité d'occurrence d'un événement donné et une énorme gravité en cas de réalisation de cet événement (nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement).

Risque sur la santé : traduit la probabilité de survenue d'un effet néfaste pour la santé d'un individu ou d'une population à la suite d'une exposition à un agent dangereux. Il résulte de la combinaison entre un danger et une exposition. Plus le danger est grand ou plus l'exposition est importante, plus le risque sera élevé. Un produit caractérisé très dangereux pourrait ne présenter aucun risque si l'on peut assurer qu'aucun individu n'y est exposé.

S

Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) : structure de concertation réunissant les acteurs locaux concernés par les problèmes d'environnement industriel dont la mission est de favoriser l'intégration de l'industrie dans son environnement, par des actions de coordination, de communication et d'études. Il existe onze SPPPI en France, situés dans des secteurs densément industrialisés.

Séjour de vacances : déplacement personnel supérieur à quatre nuits passées hors de chez soi.

Seveso (établissement) : la directive européenne « Seveso » définit deux catégories d'établissements industriels à risques suivant la quantité de produits dangereux : les établissements Seveso « seuil haut » et les établissements Seveso « seuil bas ». Dans la transposition française de la directive (qui n'applique pas tout à fait les mêmes seuils), les établissements les plus dangereux correspondent aux établissements Seveso « AS » (autorisation avec servitudes d'utilité publique). Ces établissements sont soumis à une réglementation stricte et répondent à des exigences particulières, à savoir l'obligation de réaliser des études de danger sur les produits en question, de réaliser des plans de secours et d'informer les populations. Une maîtrise de l'urbanisation doit être réalisée autour de ces sites.

Site propre : désigne l'aménagement d'une voie ou d'un espace réservé à un usage spécifique, généralement un transport en commun qualifié alors de transport en commun en site propre (TCSP). Le site propre, s'il exclut les autres modes de déplacement motorisés, peut être ouvert aux modes dits « doux » (vélos, piétons...). La création d'une ligne en site propre est complétée par une priorité du TCSP aux carrefours avec les autres voies de circulation. L'objectif d'un tel dispositif est principalement d'améliorer la fréquence et la ponctualité du transport en commun même aux heures de pointe, car le

TCSP est affranchi des perturbations liées au trafic urbain. Les TCSP peuvent être des autobus, des tramways ou le métro.

Stérile : roche peu ou non minéralisée résultant de l'exploitation d'un gisement.

Stock : ensemble d'individus appartenant à une ou plusieurs populations (parfois à plusieurs espèces) présentant les mêmes caractéristiques biologiques et réagissant de façon identique à l'exploitation.

Subduction : enfouissement d'une plaque lithosphérique sous une autre.

Surface agricole fertilisable : somme des surfaces consacrées aux terres labourables, surfaces toujours en herbe (sauf parcours et pacages), cultures pérennes, cultures maraîchères et florales, jardins familiaux, pépinières ; les jachères agronomiques, non fertilisées, sont exclues.

Surface agricole utilisée (SAU) : terres labourables, en maraîchage ou sous verre, florales, cultures permanentes, prairies et pâturages (y compris landes et parcours productifs, non compris les jardins familiaux).

Synergie (effets synergiques) : interaction de plusieurs substances ou processus dont l'effet est supérieur à la somme des effets individuels de chaque substance ou processus.

T

TAC (*Total Allowable Catch*, c'est-à-dire « total de captures autorisé ») : outil de gestion des pêches qui vise la régulation indirecte du niveau de l'effort de pêche par une limitation globale des captures. Les TAC sont définis annuellement pour une espèce et une zone géographique données. Les quotas concrétisent la répartition du TAC entre les pays dont les flottilles pêchent cette espèce sur cette zone.

Taux de pauvreté des ménages : est considérée comme pauvre une personne qui vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce dernier est défini comme la moitié du niveau de vie médian. Le taux de pauvreté correspond au rapport entre la population pauvre et l'ensemble de la population.

Taxon (pl. : taxa ou taxons) : unité quelconque (genre, famille, sous-espèce, espèce, etc.) de la classification zoologique ou botanique. Généralement, le terme est employé aux rangs spécifique et subsppécifique.

Terroir : système au sein duquel s'établissent des interactions complexes entre un ensemble de facteurs humains (techniques, usages collectifs...), une

production agricole et un milieu physique. Le terroir est valorisé par un produit auquel il confère une originalité, une typicité.

Tourbière : formation végétale dominée par des bryophytes hygrophiles (mousses ou sphaignes), caractérisée par une accumulation importante de matières organiques en présence d'une eau stagnante à l'origine de la constitution de la tourbe, matériau combustible.

Toxicité : propension d'une substance à nuire à l'être humain ou à tout autre organisme vivant. Les effets nocifs dépendent souvent du niveau de prédisposition de l'individu exposé, de la durée et de l'intensité d'exposition à l'agent nocif (la dose).

Toxicologie : étude des mécanismes d'action et des effets nocifs d'agents physiques et chimiques sur les organismes vivants. L'objectif principal de la toxicologie est d'identifier la nature des dommages sur la santé qui peuvent être produits par une substance et l'étendue des doses qui peuvent produire ces dégâts.

Toxi-infection alimentaire collective (Tiac) : survenue d'au moins deux cas groupés de maladie ayant des symptômes similaires, le plus souvent digestifs, dont on peut rapporter la cause à une même origine alimentaire.

U

Unité urbaine : cette notion repose sur la continuité de l'habitat. L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 m. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une agglomération multicomcommunale ou une agglomération urbaine. Si l'unité urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée (ces seuils, 200 m pour la continuité de l'habitat et 2 000 habitants pour la population, résultent de recommandations adoptées au niveau international).

UTCF (utilisation des terres, changement d'utilisation des terres et foresterie) : désigne l'accroissement du stock de biomasse d'un écosystème et non le stock déjà existant. Parfois, le terme de piège à carbone, plus compréhensible car plus proche de la réalité, est utilisé.

V

Valeur ajoutée brute au prix de base : différence entre la valeur de la production de biens et services y compris subventions sur les produits, nette des impôts sur les produits, et la valeur des consommations intermédiaires ; les amortissements ne sont pas déduits.

Ville-centre d'unité urbaine (ou d'agglomération multicommunale) : si une commune abrite plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centre. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centre constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale.

Virus du West Nile : virus, transmis à l'homme par les moustiques, responsable d'une fièvre brutale parfois aggravée de pathologies telles des encéphalites et pouvant être mortelle.

Vulnérabilité : propension d'une personne, d'un bien ou d'un territoire à subir des dommages en cas d'exposition à un aléa.

Zone sensible : délimite un territoire où le milieu aquatique est sensible (azote, phosphore et microbiologie) et où il faut améliorer les rejets des stations d'épuration (à ne pas confondre avec les zones vulnérables qui concernent les polluants d'origine agricole). La France fait un nouvel inventaire des zones sensibles tous les quatre ans.

Z

Zone d'action complémentaire (Zac) : secteur de bassins versants en amont de prises d'eau superficielle utilisées pour la consommation humaine, en situation de dépassement des normes pour les matières azotées ; une délimitation est effectuée par arrêté préfectoral pour mettre en place des mesures particulières de protection contre l'entraînement des nitrates d'origine agricole, telles que l'obligation d'une couverture automnale et hivernale des parcelles cultivées.

Zone en excédent structurel (Zes) : cantons pour lesquels, compte tenu des animaux d'élevage présents, les possibilités d'épandage pour une absorption par les cultures de l'azote contenu dans les effluents sont dépassées.

Organismes

AASQA	Association agréée de surveillance de la qualité de l'air	BIT	Bureau international du travail
ACEA	Association des constructeurs européens d'automobiles	BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
ACNUSA	Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires	CCFA	Comité des constructeurs français d'automobiles
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	CCR	Caisse centrale de réassurance
ADENA	Association de défense de l'environnement et de la nature	CEA	Commissariat à l'énergie atomique
AEE	Agence européenne pour l'environnement	CEE	Communauté économique européenne
AEM	Association européenne des élus de montagne	CEE-NU	Commission économique des Nations unies pour l'Europe
AERES	Association des entreprises pour la réduction de l'effet de serre	CELRL	Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
AFITF	Agence de financement des infrastructures de transport de France	CEMAGREF	Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement
AFNOR	Association française de normalisation	CEREN	Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie
AFSSA	Agence française de sécurité sanitaire des aliments	CEREVE	Centre d'enseignement et de recherche sur l'eau, la ville et l'environnement
AFSSAPS	Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé	CERTU	Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions
AFSSE	Agence française de sécurité sanitaire environnementale	CIACT	Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires
AFSSET	Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (ex-Afsse)	CIADT	Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire
ANAH	Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat	CIEM	Conseil international pour l'exploration de la mer
ANDRA	Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs	CIPRA	Commission internationale pour la protection des Alpes
ANEM	Association nationale des élus de montagne	CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
ANPE	Agence nationale pour l'emploi	CITEPA	Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique
ARC	Association pour la recherche sur le cancer	CJD	Centre des jeunes dirigeants d'entreprise
ASN	Autorité de sûreté nucléaire	CJDES	Centre des jeunes dirigeants et des acteurs de l'économie sociale
BARPI	Bureau d'analyse des risques et pollutions industrielles (ministère de l'Écologie et du Développement durable)	CLIC	Comité local d'information et de concertation

CNASEA	Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles	DE	Direction de l'eau (ministère de l'Écologie et du Développement durable)
CNDD	Conseil national du développement durable	DEP	Direction de l'évaluation et de la prospective (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale	DGSNR	Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (ministère de l'Écologie et du Développement durable)
CNPMEM	Comité national des pêches maritimes et des élevages marins	DGUHC	Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer)
CNRS	Centre national de la recherche scientifique	DIACT	Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (ex-Datar)
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement	DIREM	Direction des ressources énergétiques et minérales (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
CPPG	Conférence permanente du patrimoine géologique	DIREN	Direction régionale de l'environnement (ministère de l'Écologie et du Développement durable)
CRBPO	Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux	DIV	Délégation interministérielle à la ville (ministère de l'Emploi et de la Cohésion sociale)
CREDOC	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie	DNP	Direction de la nature et des paysages (ministère de l'Écologie et du Développement durable)
CREN	Conservatoire régional des espaces naturels	DPPR	Direction de la prévention des pollutions et des risques (ministère de l'Écologie et du Développement durable)
CSHPF	Conseil supérieur d'hygiène publique de France	DRAF	Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
CSP	Conseil supérieur de la pêche	DRIRE	Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (ministère de l'Écologie et du Développement durable)
CSTB	Centre scientifique et technique du bâtiment	DSNR	Division de la sûreté nucléaire et de la radioprotection
CSTEP	Conseil scientifique technique et économique des pêches	ECOTEC	<i>International provider of research, consulting and management services</i>
D4E	Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale (ministère de l'Écologie et du Développement durable)	EDF	Électricité de France
DAEI	Direction des affaires économiques et internationales (ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer)	EID-Méditerranée	Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen
DATAR	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire)	ENF	Espaces naturels de France
DDAF	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)		
DDASS	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (ministère de la Santé et des Solidarités)		
DDE	Direction départementale de l'équipement (ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer)		

ENGREF	École nationale du génie rural des eaux et des forêts	INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i>	InVS	Institut de veille sanitaire
FARRE	Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement	IRD	Institut de recherche pour le développement
FCD	Fédération du commerce et de la distribution	IRSN	Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire
FNC	Fédération nationale des chasseurs	ISA	Institut supérieur d'agriculture
GIEC	Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat	ISAA	<i>International Service for the Acquisition of Agri-Biotech Applications</i>
GIP ECOFOR	Groupement d'intérêt public écosystèmes forestiers	LEF	Laboratoire d'économie forestière
GIS AGRICE	Groupement d'intérêt scientifique agriculture pour la chimie et l'énergie	LET	Laboratoire d'économie des transports
GIS SOL	Groupement d'intérêt scientifique sur les sols	LPO	Ligue pour la protection des oiseaux
GNIS	Groupement national interprofessionnel des semences et plants	MEDD	Ministère de l'Écologie et du Développement durable
GRAINE	Groupes régionaux d'information et d'animation nature environnement	MIES	Mission interministérielle de l'effet de serre (ministère de l'Écologie et du Développement durable)
GRES	Génie rural, eaux et forêts	MINEFI	Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
IEGB	Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité	MISE	Mission interservices de l'eau
IFEN	Institut français de l'environnement (ministère de l'Écologie et du Développement durable)	MNHN	Muséum national d'histoire naturelle
IFN	Inventaire forestier national	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	OEMP	Observatoire de l'énergie et des matières premières (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
IGN	Institut géographique national	OFIMER	Office national interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture
IIASA	<i>International Institute for Applied Systems Analysis</i>	OIEau	Office international de l'eau
INAO	Institut national des appellations d'origine	OMC	Organisation mondiale du commerce
INED	Institut national d'études démographiques	OMM	Organisation météorologique mondiale
INERIS	Institut national de l'environnement industriel et des risques	OMS	Organisation mondiale de la santé
INES	Institut national de l'énergie solaire	ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
INRA	Institut national de la recherche agronomique	ONERC	Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique
INRETS	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité	ONF	Office national des forêts
INRS	Institut national de recherche et de sécurité	ONU	Organisation des Nations unies
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques	ONUE	Organisation des Nations unies pour l'environnement
		ONZH	Observatoire national des zones humides (Ifen)

OPECST	Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques	SPANC	Service public d'assainissement non collectif
OPERA	Observatoire permanent de la radioactivité dans l'environnement	SPPPI	Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles
OPIE	Office pour les insectes et leur environnement	SRPV	Service régional de la protection des végétaux
OQAI	Observatoire de la qualité de l'air intérieur	UICN	Union mondiale pour la nature
ORME	Observatoire et réseau des métiers et emplois de l'environnement (Ifen)	UIPP	Union des industries de la protection des plantes
ORP	Observatoire des résidus de pesticides	UNESCO	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i>
RNF	Réserves naturelles de France	UNIFA	Union des industries de la fertilisation
SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural	UNPG	Union nationale des producteurs de granulats
SANDRE	Service d'administration national des données et référentiels sur l'eau	VNF	Voies navigables de France
SAUR	Société d'aménagement urbain et rural (gestion des services d'eau et d'assainissement, filiale groupe Bouygues)	WBCSD	<i>World Business Council for Sustainability Development</i>
SCAFR	Société de conseil pour l'aménagement foncier rural		
SCEES	Service central des enquêtes et études statistiques (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)		
SCHAPI	Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (ministère de l'Écologie et du Développement durable)		
SCOR	Comité scientifique de recherche océanographique		
SEATM	Service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne		
SEDIF	Syndicat des eaux d'Île-de-France		
SEI	Service de l'environnement industriel (ministère de l'Écologie et du Développement durable)		
SESP	Service économie, statistiques et prospective (ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer)		
SESSI	Service des études et des statistiques industrielles (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)		
SNCF	Société nationale des chemins de fer		
SNPN	Société nationale de protection de la nature		

Abréviations et sigles

ACV	Analyse du cycle de vie	DEEE	Déchet d'équipements électriques et électroniques
AEP	Alimentation en eau potable	DEFM	Demande d'emploi en fin de mois
AFME	Analyse des flux de matières et d'énergie	DICRIM	Dossier d'information communal sur les risques majeurs
ANTIPOL	Enquête du Sessi sur les investissements antipollution dans l'industrie	DMA	Déchet ménager et assimilé
AOC	Appellation d'origine contrôlée	DMC	<i>Domestic Material Consumption</i> (consommation domestique de matières)
APHEIS	(Programme) <i>Air Pollution and Health : A European Information System</i>	DMI	<i>Direct Material Input</i> (matières entrantes directes)
ATE_nEE	Actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique	DNB	Dépense nationale brute
AUE	Acte unique européen	DOCOB	Document d'objectifs
BAC	Baccalauréat	DOM-TOM	Départements et territoires d'outre-mer
BASIAS	Base de données des anciens sites industriels et activités de service	DPE	Dépense de protection de l'environnement
BASOL	Base de données sur les sites et sols pollués	DPM	Domaine public maritime
BDAT	Banque nationale d'analyses des terres	DTA	Directive territoriale d'aménagement
BDQA	Banque de données sur la qualité de l'air	DUP	Déclaration d'utilité publique
BTP	Bâtiment et travaux publics	DUT	Diplôme universitaire de technologie
CAC 40	Cotation assistée en continu (indice combiné des principales sociétés françaises en Bourse)	EARL	Exploitation agricole à responsabilité limitée
CAD	Contrat d'agriculture durable	ECODIS	<i>Ecodesign Interactive Systems</i>
CAFE	(Programme) <i>Clean Air for Europe</i>	EDIT	<i>Ecodesign Interactive Tools</i>
CATAENAT	Charge acide totale d'origine atmosphérique sur les écosystèmes naturels terrestres	EEDD	Éducation à l'environnement et au développement durable
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques	EEE	Équipement électrique et électronique
CDB	Convention sur la diversité biologique	EIME	Outil d'évaluation des risques environnementaux et de gestion des opportunités
CEE	Certificat d'économie d'énergie	ELF	<i>Extremely Low Frequency</i> (champs de fréquences extrêmement basses)
CMS	Combustible minéral solide	EMAS	<i>Eco-Management and Audit Scheme</i> (système communautaire de management environnemental et d'audit)
CPER	Contrat de projet État-région	EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
CSR	<i>Corporate Social Responsibility</i>	EPER	Registre européen des émissions polluantes
CTE	Contrat territorial d'exploitation	EPRV	Effet des proliférations végétales
CVS	Correction des variations saisonnières	ERU	Eaux résiduaires urbaines
BTP	Bâtiment et travaux publics	ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
DADS	Déclaration annuelle des données sociales	ETR	Évapotranspiration réelle
DBE	Déchet banal des entreprises	FNSE	Fonds national de solidarité sur l'eau
DCE	Directive-cadre sur l'eau	FPGN	Fond pédogéochimique naturel
DDRM	Dossier départemental des risques majeurs		

FSC	(Label) <i>Forest Sustainability Council</i>	MAB	(Programme mondial) <i>Man and Biosphere</i> (Unesco)
GAEC	Groupement agricole d'exploitation en commun	MDP	Mécanisme de développement propre
GES	Gaz à effet de serre	MEA	Masse d'eau artificielle (terminologie DCE)
GFES	Gaz fluoré à effet de serre	MEFM	Masse d'eau fortement modifiée (terminologie DCE)
GNV	Gaz naturel véhicules	MGM	Micro-organisme génétiquement modifié
GPL	Gaz de pétrole liquéfié	MI	Matière inhibitrice
GSA	Grande surface alimentaire	MIOM	Mâchefer d'incinération d'ordures ménagères
HACCP	<i>Hazard Analysis Critical Control Point</i>	MO	Matière organique
HFDD	Haut fonctionnaire du développement durable	MOC	Mise en œuvre conjointe
HQE	Haute qualité environnementale	MOOX	Matière organique et oxydable
IAA	Industrie agroalimentaire	MPS	Matière première secondaire
IBD	Indice biologique diatomées	MS	Matière sèche
IBGN	Indice biologique global normalisé	NAF	Nomenclature des activités française
ICHN	Indemnité compensatoire de handicaps naturels	NAMEA	<i>National Accounting Matrix Including Environmental Accounts</i>
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement	NCE	Nomenclature des consommations d'énergie
IN	Installation nucléaire	NF	Norme française
INB	Installation nucléaire de base	OGM	Organisme génétiquement modifié
INES	<i>International Nuclear Event Scale</i> (échelle internationale des événements nucléaires)	OLAE	Opération locale agri-environnementale
INPN	Inventaire national du patrimoine naturel	ONG	Organisation non gouvernementale
IPPC	<i>Integrated Pollution Prevention and Control</i> (prévention et réduction intégrées de la pollution)	OPATB	Opération programmée d'amélioration thermique et énergétique des bâtiments
IPR	Indice poissons rivières	OTEX	Orientation technico-économique des exploitations
IREP	Registre français des émissions polluantes	PAC	Politique agricole commune
ISO	<i>International Organization for Standardization</i> (Organisation internationale de normalisation)	PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
ISR	Investissement socialement responsable	PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
ITOM	Installation de traitement des ordures ménagères	PAE	Programme d'action pour l'environnement
JO	Journal officiel	PCP	Politique commune de la pêche
JOCE	Journal officiel de la Communauté européenne	PCS	Plan communal de sauvegarde
LAURE	Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie	PDA	Plan de déplacement d'administration
LMR	Limite maximale de résidus	PDE	Plan de déplacement d'entreprise
LOADT	Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire	PDES	Plan de déplacement des établissements scolaires
LOADDT	Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire	PDPG	Plan départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances du 1 ^{er} août 2001	PDU	Plan de déplacements urbains
LOTI	Loi d'orientation des transports intérieurs	PEB	Plan d'exposition au bruit
		PECC	Programme européen sur le changement climatique
		PEFC	<i>Program for the Endorsement of Forest Certification</i>
		PER	Plan d'exposition aux risques

PERSEIS	Pratiques en évaluation des risques liés à l'environnement industriel et aux services	RCA	Réseau complémentaire agence
PFV	Produit en fin de vie	RCB	Réseau complémentaire bassin
PGS	Plan de gêne sonore	RAEP	Réseau alpin des espaces protégés
PHAE	Prime herbagère agro-environnementale	REACH	<i>Registration, Evaluation, Authorisation of Chemicals</i>
PIB	Produit intérieur brut	REMI	Réseau de surveillance microbiologique des zones de production conchylicole
PIP	Politique intégrée des produits	RéNaSS	Réseau national de surveillance sismique
PIREN	Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement	RENECOFOR	Réseau national de suivi à long terme des écosystèmes forestiers
PLU	Plan local d'urbanisme	REPHY	Réseau de surveillance du phytoplancton et des phycotoxines
PME	Petite et moyenne entreprise	RGA	Recensement général agricole
PMI	Petite et moyenne industrie	RHP	Réseau hydrographique piscicole
PMPOA	Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole	RINBIO	Réseau intégrateurs biologiques
PMSEE	Prime nationale au maintien des systèmes d'élevages extensifs	RMC	Rhône-Méditerranée-Corse
PNAQ	Plan national d'allocation des quotas	RMQS	Réseau de mesure de la qualité des sols
PNLCC	Plan national de lutte contre le changement climatique	RNABE	Risque de non-atteinte du bon état en 2015 (terminologie DCE)
PNR	Parc naturel régional	RNB	Réseau national de bassin
PNSE	Plan national santé environnement	RNDE	Réseau national des données sur l'eau
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement	RNO	Réseau national d'observation de la qualité du milieu marin
POS	Plan d'occupation des sols	RNSP	Réseau national de santé publique
PPA	Plan de protection de l'atmosphère	RNU	Règlement national d'urbanisme
PPI	Plan particulier d'intervention	ROEZH	Réseau oiseaux d'eau zones humides
PPR	Plan de prévention des risques naturels	ROME	Répertoire opérationnel des métiers et des emplois
PPRM	Plan de prévention des risques miniers	RSE	Responsabilité sociétale de l'entreprise
PPRT	Plan de prévention des risques technologiques	RTE	Réseau transeuropéen
PREDIT	Programme pour la recherche, le développement et l'innovation dans les transports terrestres	SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
PRG	Potentiel ou pouvoir de réchauffement global	SAU	Surface agricole utilisée
PROSES	Programme Sciences Environnement Société	SBS	<i>Sick Building Syndrome</i> (syndrome des bâtiments malsains)
PRQA	Plan régional pour la qualité de l'air	SCALE	<i>Science-Children-Awareness-Legislation-Evaluation</i>
PRSE	Plan régional santé environnement	SCEA	Société civile d'exploitation agricole
PRTR	<i>Pollutant Release and Transfer Register</i>	SCEQ	Système communautaire d'échange de quotas d'émission
PSAS-9	Programme national de surveillance des effets sur la santé de la pollution de l'air dans 9 villes françaises (Institut de veille sanitaire)	SCOT	Schéma de cohérence territoriale
PSIC	Proposition de site d'intérêt communautaire	SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
PUCA	Plan urbanisme, construction, architecture	SDC	Schéma départemental des carrières
R&D	Recherche-Développement	SDDE	Schéma directeur des données sur l'eau
		SDEC	Schéma de développement de l'espace communautaire
		SEBI	(Programme) <i>Streamlining European Biodiversity Indicators</i>
		SECTEN	(Format) Secteurs économiques et énergie

SEQ	Système d'évaluation de la qualité de l'eau	ZPP	Zone de présence permanente
SERIEE	Système européen de rassemblement de l'information économique sur l'environnement	ZPS	Zone de protection spéciale
SHOB	Surface hors œuvre brute	ZRE	Zone de répartition des eaux
SHON	Surface hors œuvre nette	ZSC	Zone spéciale de conservation
SIC	Site d'intérêt communautaire	ZUS	Zone urbaine sensible
SIE	Système d'information sur l'eau		
SME	Système de management environnemental		
SNDD	Stratégie nationale de développement durable		
SNIEPA	Système national d'inventaire des émissions de polluants dans l'atmosphère		
SRADT	Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire		
SRU	(Loi relative à la) solidarité et au renouvellement urbains		
STEP	Station d'épuration		
STH	Surface toujours en herbe		
STOC	Suivi temporel des oiseaux communs		
TAC	<i>Total Allowable Catch</i> (total de captures autorisé)		
TAR	Tour aéroréfrigérante		
TCSP	Transport en commun en site propre		
TDENS	Taxe départementale des espaces naturels sensibles		
TEOM	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		
TER	Train express régional		
TERUTI	(Enquête) sur l'utilisation du territoire		
TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes		
TGV	Train à grande vitesse		
TIAC	Toxi-infection alimentaire collective		
TIC	Technologies de l'information et de la communication		
TIPP	Taxe intérieure sur les produits pétroliers		
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée		
UDI	Unité de distribution		
UE	Union européenne		
UIOM	Usine d'incinération d'ordures ménagères		
UV	Rayons ultraviolets (UVA - UVB)		
VHU	Véhicule hors d'usage		
VP	Véhicule particulier		
VUL	Véhicule utilitaire léger		
ZAC	Zone d'action complémentaire		
ZEE	Zone économique exclusive		
ZES	Zone en excédent structurel		
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique		

Unités

AEQ	Équivalent acide	Md	Milliard
Bq	Becquerel	m	Mètre
Bq/g	Becquerel par gramme	m/an	Mètre par an
Bq/m²	Becquerel par mètre carré	m²	Mètre carré
Bq/m³	Becquerel par mètre cube	m²/hab.	Mètre carré par habitant
°C	Degré Celsius	m³	Mètre cube
dB (A)	Décibel acoustique	m³/h	Mètre cube par heure
EH	Équivalent-habitant	m³/m²	Mètre cube par mètre carré
ETP	Équivalent temps plein	m³/s	Mètre cube par seconde
ETPT	Équivalent temps plein travaillé	mg/kg	Milligramme par kilogramme
€	Euro	mg/l	Milligramme par litre
g	Gramme	mm	Millimètre
gCO₂/km	Gramme de dioxyde de carbone par kilomètre	mSv	Millisievert
gCO₂/kWh	Gramme de dioxyde de carbone par kilowattheure	ng/g	Nanogramme par gramme
g/ha	Gramme par hectare	ng/l	Nanogramme par litre
g/hab./an	Gramme par habitant par an	ng/m³	Nanogramme par mètre cube
g/kg	Gramme par kilogramme	ppm	Partie par million
g/l	Gramme par litre	t	Tonne
g/m³	Gramme par mètre cube	t/an	Tonne par an
h	Heure	t/ha	Tonne par hectare
ha	Hectare	t/hab.	Tonne par habitant
hab.	Habitant	t/km²/an	Tonne par kilomètre carré par an
hab./km²	Habitant par kilomètre carré	tep	Tonne équivalent pétrole
kg	Kilogramme	tep/an	Tonne équivalent pétrole par an
kg/ha	Kilogramme par hectare	tep/m²	Tonne équivalent pétrole par mètre carré
kg/ha/an	Kilogramme par hectare par an	teq	Tonne équivalent
kg/hab./an	Kilogramme par habitant par an	teqCO₂	Tonne équivalent dioxyde de carbone
km	Kilomètre	µBq/m³	Microbecquerel par mètre cube
km²	Kilomètre carré	µg	Microgramme
km/h	Kilomètre par heure	µg/l	Microgramme par litre
kW	Kilowatt	µg/m³	Microgramme par mètre cube
kWh	Kilowattheure	µg/m³.h	Microgramme par mètre cube par heure
kWh/m²	Kilowattheure par mètre carré	µm	Micromètre
kWh/m²/an	Kilowattheure par mètre carré par an	UGB/ha	Unité gros bétail par hectare
l	Litre	W	Watt
LEQ	<i>Level Equivalent</i>	W/m²	Watt par mètre carré
M	Million	Wh	Wattheure

Coefficients multiplicateurs

p	Pico	10 ⁽⁻¹²⁾	da	Déca	10
n	Nano	10 ⁽⁻⁹⁾	h	Hecto	10 ⁽²⁾
µ	Micro	10 ⁽⁻⁶⁾	k	Kilo ou millier	10 ⁽³⁾
m	Milli	10 ⁽⁻³⁾	M	Méga ou million	10 ⁽⁶⁾
c	Centi	10 ⁽⁻²⁾	G	Giga	10 ⁽⁹⁾
d	Déci	10 ⁽⁻¹⁾	T	Téra	10 ⁽¹²⁾

Abréviations et symboles chimiques

ADN	Acide désoxyribonucléique	N₂O	Protoxyde d'azote ou oxyde nitreux
Ag	Argent	NH₃	Ammoniac
As	Arsenic	Ni	Nickel
ASP	<i>Amnesic Shellfish Poisoning</i> (toxine amnésiante)	N-NH₄	Azote ammoniacal
C	Carbone	NO	Monoxyde d'azote
Cd	Cadmium	NO₂	Dioxyde d'azote
CFC	Chlorofluorocarbures	NO₃	Nitrates
CH₄	Méthane	NO_x	Oxydes d'azote
CMR	(Substance) cancérigène, mutagène, reprotoxique	O₃	Ozone
Co	Cobalt	OHV	Organo-halogénés volatils
CO	Monoxyde de carbone	P	Phosphore
CO₂	Dioxyde de carbone	P₂O₅	Oxyde phosphorique
COT	Carbone organique total	Pb	Plomb
COV	Composés organiques volatils	PBDE	Polybromodiphényléther (Substance) persistante, bioaccumulable et toxique
COVNM	Composés organiques volatils non méthaniques	PBT	(Substance) persistante, bioaccumulable et toxique
Cr	Chrome	PCB	Polychlorobiphényles
¹³⁷Cs	Césium 137	PFC	Hydrocarbures perfluorés ou perfluorocarbures
Cu	Cuivre	PM	Particule
DBO	Demande biochimique en oxygène	PM₁	Particule dont le diamètre est inférieur à 1 micron
DCO	Demande chimique en oxygène	PM₁₀	Particule dont le diamètre est inférieur à 10 microns
DDD	Dichlorodiphényldichloroéthane	PM_{2,5}	Particules dont le diamètre est inférieur à 2,5 microns
DDE	Dichlorodiphényldichloroéthylène	POP	Polluant organique persistant
DDT	Dichlorodiphényltrichloroéthane	PSP	<i>Paralytic Shellfish Poisoning</i> (toxine paralysante)
DSP	<i>Diarrethic Shellfish Poisoning</i> (toxine diarrhéique)	Pu	Plutonium
ET	Élément trace	Se	Sélénium
ETBE	Éthyl-tertiobutyl-éther	SF₆	Hexafluorure de soufre
ETM	Élément trace métallique	SO₂	Dioxyde de soufre
³H	Tritium	SO_x	Oxydes de soufre
HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques	TBT	Tributylétain
HBFC	Hydrobromofluorocarbures	TCDD	2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-p-dioxine (dioxine Seveso)
HCB	Hexachlorobenzène	TSP	Particule totale en suspension
HCFC	Hydrochlorofluorocarbures	U	Uranium
HCH	Hexachlorocyclohexane	UOX	Oxydes d'uranium
HCl	Acide chlorhydrique	URE	Uranium appauvri réenrichi
HFC	Hydrofluorocarbures	V	Vanadium
Hg	Mercurie	vPvB	(Substance) très persistante, très bioaccumulable
K₂O	Oxyde de potassium	Zn	Zinc
MES	Matières en suspension		
MOX	<i>Mixed oxydes</i>		
N	Azote		

Tableau de correspondance

Du rapport 2002 au rapport 2006

Afin de tenir compte des préoccupations et des enjeux actuels, le rapport 2006 comporte, par rapport à la précédente édition, huit nouveaux chapitres :

- Les dynamiques socio-économiques ;
- Les ménages ;
- Les services ;
- La gestion et l'utilisation durables des ressources ;
- Le changement climatique ;
- Environnement et santé ;
- Les inégalités environnementales.

À l'inverse, certains thèmes ne font plus l'objet d'un chapitre à part entière mais sont traités différemment. Ainsi, le chapitre consacré à une activité aborde tous les effets liés à cette activité (déchets, émissions, risques, bruit...). Par exemple, le chapitre « L'industrie, la production d'énergie et la construction » traite des déchets industriels et nucléaires, des émissions industrielles... Quant aux représentations sociales et aux pratiques environnementales, elles sont examinées dans les chapitres « Les dynamiques socio-économiques » et « Les ménages ».

Afin que le lecteur ne soit pas dérouté par cette nouvelle approche, le tableau ci-dessous permet d'établir une correspondance entre les éditions 2002 et 2006.

Édition 2002	Édition 2006
Les eaux continentales	L'eau
Les eaux marines	L'eau
L'air	L'air
Le sol	Le sol et le sous-sol
L'aménagement du territoire	Les territoires
Le patrimoine naturel	La biodiversité Les territoires
Les zones humides	Les territoires
Le littoral	Les territoires
La montagne	Les territoires
L'environnement urbain	Les territoires Les dynamiques socio-économiques L'eau Les inégalités environnementales L'environnement dans l'économie
Les émissions	Les ménages L'agriculture et la sylviculture L'industrie, la production d'énergie et la construction Les services
Les déchets	La gestion et l'utilisation durables des ressources L'agriculture et la sylviculture L'industrie, la production d'énergie et la construction Les services
Le risque et les produits chimiques	L'industrie, la production d'énergie et la construction Environnement et santé
Les organismes génétiquement modifiés	L'agriculture et la sylviculture
Le bruit	Les transports Environnement et santé
Les risques naturels	La société face aux risques majeurs Les territoires
Les risques technologiques	La société face aux risques majeurs Les territoires
L'agriculture	L'agriculture et la sylviculture
La pêche et les cultures marines	La pêche et l'aquaculture
Les usages de la forêt	L'agriculture et la sylviculture
L'énergie	L'industrie, la production d'énergie et la construction La gestion et l'utilisation durables des ressources
L'industrie	L'industrie, la production d'énergie et la construction

Édition 2002	Édition 2006
La construction	L'industrie, la production d'énergie et la construction Les territoires
Les transports	Les transports Les territoires
Le tourisme et les loisirs	Les ménages Les territoires
La société et l'environnement	Les dynamiques socio-économiques Les ménages Les inégalités environnementales
Les emplois et les métiers de l'environnement	L'environnement dans l'économie
L'action des collectivités locales	L'action publique pour préserver l'environnement L'environnement dans l'économie
La politique de l'État	L'action publique pour préserver l'environnement
L'action internationale sur l'environnement	L'action publique pour préserver l'environnement

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

A series of horizontal dotted lines for taking notes, starting below the header and ending above the footer.

Institut français de l'environnement

5, route d'Olivet – BP 16105
45061 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 79 78 78 – Fax : 02 38 79 78 70
E-mail : ifen@ifen.fr



Retrouvez toutes nos publications
sur le site : <http://www.ifen.fr>

Diffusion :

Institut français de l'environnement
5, route d'Olivet – BP 16105
45061 Orléans Cedex 2
<http://www.ifen.fr>

La documentation Française
29, quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Achévé d'imprimer octobre 2006
Sur papier blanchi sans chlore, certifié PEFC
Sur les presses de l'Imprimerie Nouvelle
45800 Saint-Jean-de-Braye
Certifiée Imprim'vert
N°411506^E
©Ifen, 2006
Dépôt légal : octobre 2006
ISSN en cours
ISBN 2-911089-82-0

Conditions générales d'utilisation

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille - 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 - art. L122-4 et L122-5 et Code pénal art. 425).

L'environnement en France

Édition 2006

L'environnement en France, édition 2006, dresse un état des lieux de l'environnement en France et de son évolution, à partir des données et informations disponibles les plus récentes. C'est l'occasion de faire un bilan des progrès ou des dégradations constatés depuis plusieurs décennies et de mettre l'accent sur l'émergence de nouveaux problèmes environnementaux.

Réalisé par l'Institut français de l'environnement, ce rapport met à la disposition de tous des analyses couvrant l'ensemble des domaines de l'environnement. L'état des milieux naturels et des territoires est examiné au travers des grandes évolutions de notre société et des pressions exercées par les activités économiques et les ménages. Il aborde également les impacts sur la biodiversité, le climat et les hommes. Il présente enfin les actions des citoyens, des entreprises et des acteurs publics pour limiter les impacts sur l'environnement et prendre en compte les dimensions du développement durable.

En ce début de XXI^e siècle, l'environnement est une préoccupation forte de la société et occupe une place grandissante dans le débat politique et les médias. Le réchauffement climatique, la raréfaction de certaines ressources non renouvelables, l'érosion de la biodiversité appellent des réponses de l'ensemble des acteurs afin de sauvegarder l'équilibre de la planète pour les générations futures. Après la mobilisation des agents économiques, l'enjeu est aujourd'hui d'intégrer l'environnement aux comportements individuels, notamment grâce à une meilleure information des consommateurs.

Avec l'adoption de la Charte de l'environnement, la Constitution française affirme désormais les valeurs du développement durable. Elle reconnaît à chacun le droit de vivre dans un environnement équilibré et le devoir de prendre part à sa préservation et son amélioration.

Cet ouvrage collectif a l'ambition de permettre au lecteur de comprendre toute la complexité des problèmes environnementaux et de l'aider à se forger une opinion et des règles d'action. Publié tous les quatre ans, il répond aux obligations internationales et nationales sur l'accès du public à l'information en matière d'environnement.

La rédaction de cet ouvrage a été arrêtée en juillet 2006.

Prix : 35 €



© Ifen, 2006
Dépôt légal :
octobre 2006
ISSN : en cours
ISBN : 2-911089-82-0